



Consignes pour la conception fonctionnelle et l'accomplissement du semestre pratique intégré (BP II) au sein de la filière d'études BA Travail Social à l'étranger

Division Travail Pratique & Projets

Veillez obtenir des renseignements auprès de :

Prof. Dr. Irma Jansen

Téléphone : +49(0)2 51/83-65801

Hüfferstraße 27
48149 Münster

Fb10-internationales@fh-muenster.de

www.fh-muenster.de

1. Introduction

Notre unité de formation et de recherche salue le fait qu'un nombre grandissant d'étudiants décident d'accomplir une partie de leurs modules d'étude à l'étranger. De nombreux étudiants profitent du semestre pratique intégré pour ce faire. Par la présente, nous souhaitons donner des renseignements sur le semestre pratique intégré non seulement aux organisations étrangères qui proposent des stages pratiques, mais aussi aux universités et collèges étrangers. Les explications suivantes comportent des informations sur l'organisation et la conception d'un tel semestre pratique intégré.

L'École supérieure des sciences appliquées de Münster saluerait, en fournissant ces informations, que de nombreuses organisations étrangères participent à la formation professionnelle des assistants et pédagogues sociaux et contribuent ainsi, en collaboration avec nous-mêmes, à la réussite d'une formation à la fois scientifiquement fondée et orientée vers la pratique.

2. Importance du semestre pratique

La formation des assistants et pédagogues sociaux au sein de la filière d'études Bachelor of Arts en Travail Social ne se borne pas à transmettre la théorie scientifique et la maîtrise de la réflexion scientifique. Ce sont tout particulièrement les études poursuivies à une École supérieure des sciences appliquées qui sont censées assurer la qualification requise pour exercer une activité pratique dans le domaine du travail social. Pour cette raison, il est d'une grande importance que les étudiants apprennent à connaître certains champs de travail et puissent acquérir une expérience pratique approfondie à l'exemple d'un domaine d'action particulier.

Le semestre pratique intégré constitue une phase d'apprentissage importante et offre des prestations de formation que le système d'une Université ne peut pas apporter.

- ➔ Les étudiantes et les étudiants accompliront un semestre pratique intégré uniquement lorsqu'ils se sont déjà approprié des connaissances de base et auront réussi les modules d'études correspondants. Cela signifie que les étudiants entament le semestre pratique intégré avec une base solide, tel qu'il est prévu par le Curriculum.

- Le semestre pratique intégré permet et exige à la fois que les étudiants ne soient engagés pendant une période prolongée de leurs études que dans un seul champ de compétences spécifique. C'est pour eux le seul moyen d'approfondir leurs expériences professionnelles pratiques.
- Etant donné que le semestre pratique est intégré dans la filière d'études du Travail Social sous forme d'un module d'études, les étudiants bénéficieront d'une assistance intense accordée par les enseignants engagés à titre professionnel. Les étudiants seront à même de réfléchir sur les interrelations entre la théorie et la pratique et à utiliser la relativisation de la théorie et de la pratique comme un élément différencié tout au long de leurs études ultérieures.

Les **objectifs et les fonctions du semestre pratique intégré**, tels qu'ils sont précisés ci-après, soulignent sa grande importance dans le cadre global de la formation professionnelle :

- Grâce à leur propre application de connaissances théoriques, l'expérience personnelle du travail social et leurs propres actions, les étudiants acquièrent une expérience pratique.
- Ils seront à même de transformer en action concrète et vérifier l'application en pratique de de l'expertise théorique qui leur est enseignée à l'École supérieure des sciences appliquées. Dans ce contexte, la théorie et la pratique sont censées être perçues par les étudiants comme deux niveaux de formation professionnelle interdépendants. La tâche à accomplir par l'employé qualifié responsable sur place consiste à accompagner ce processus d'apprentissage et d'étude du point de vue de la pratique professionnelle.
- En outre, les étudiants apprennent à connaître des points de vue professionnels en gérant des situations réelles et à réfléchir sur les effets de l'action du travail social. Celui-ci comporte l'action de l'institution, des collègues et de leur propre personne.
- En fin de compte, les étudiants font aussi l'expérience de la part personnelle qu'ils investissent dans l'action professionnelle, dont les effets sur les processus d'aide professionnelle pourront faire l'objet de leurs réflexions.
- Le travail permanent sur les valeurs, les standards et les principes de la déontologie professionnelle forcera le processus de la socialisation professionnelle et de l'identité.

Le semestre pratique intégré est d'une importance particulière aussi parce qu'il constitue une condition préalable pour la reconnaissance officielle par l'Etat, qui est accordée comme une qualification finale de la pratique professionnelle au sein de la filière d'études Bachelor en Travail Social. Le diplôme de l'assistant social titré 'Bachelor en Travail Social' fait partie des diplômes professionnels réglementés en Allemagne. En même temps, la reconnaissance par l'Etat de ce diplôme tient compte de l'exigence d'un standard de tâches régaliennes et d'aide au bénéfice de personnes ayant des problèmes particuliers sur le plan social.

3. Conditions-cadres temporelles

En Allemagne, l'année universitaire est divisée en deux semestres, à savoir le semestre d'été (de mars à août) et le semestre d'hiver (de septembre à février). Les semestres pratiques intégrés sont décalés d'un mois par rapport à ce calendrier et s'accomplissent alors dans les périodes suivantes :

Périodes pour le semestre pratique :

Semestre d'été : février / mars – juin / juillet

Semestre d'hiver : août / septembre – décembre / février

Comptant 640 heures au total, le semestre pratique s'étale ou sur une période de 21 semaines et un temps de travail de 30 heures par semaine, ou sur une période de 25 semaines et un temps de 25 heures par semaine. Il est possible de se mettre d'accord sur le temps de travail d'une manière flexible avec l'organisation où le semestre pratique intégré est accompli. Les heures sont toujours des heures comptabilisées, à savoir des heures excluant les congés, les jours fériés et les jours de maladie qui devraient le cas échéant être récupérés.

En Allemagne, pendant leur semestre pratique intégré, les étudiants prennent part à un séminaire d'accompagnement qui tient lieu régulièrement, et ceci parallèlement aux stages pratiques. Ce cours leur permet de réfléchir sur les expériences qu'ils ont faites en pratique et soutient le processus de la relativisation entre la théorie et la pratique.

Le semestre pratique intégré international doit de même être accompagné par une École supérieure. Les instructions pratiques données au cours du travail quotidien ne remplacent pas les études à poursuivre dans les séminaires à l'École supérieure (cf. chap. 3.3).

3. Comment "réaliser un bon stage" ? – Ce qui est attendu des personnes impliquées

Trois entités impliquées prennent une part active pour réussir le stage : les étudiants, l'École supérieure et l'organisation qui propose le stage pratique. Les précisions suivantes expliquent d'une manière différenciée ce qui est attendu des étudiants, des organisations qui proposent les stages et des Ecoles supérieures respectivement, pour qu'un stage puisse réussir.

3.1 Ce qui est attendu des étudiants

La réussite du stage pratique intégré est dans une large mesure fonction de l'attitude des étudiants – à savoir de leur capacité de s'y impliquer avec leurs propres objectifs, leurs propres idées sur **leurs souhaits et objectifs d'études**, un comportement engagé axé sur la curiosité et un élan explorateur, ainsi qu'avec leurs propres contributions d'action – tout en évitant le rôle d'être un simple récepteur passif d'impulsions d'action. C'est uniquement lorsque les étudiants articulent leurs souhaits et attentes concernant le parcours de leur stage pratique qu'il sera possible de parvenir à une égalisation d'attentes variées en collaboration avec l'institution et de réaliser un déroulement satisfaisant et bénéfique pour les études.

Comme dans toute activité pratique centrée sur l'apprentissage, les étudiants nécessitent une instruction qualifiée pendant leur stage. D'une part, la qualité de l'instruction est fonction de la disposition personnelle de la personne responsable de l'accompagnement ainsi que des conditions institutionnelles respectives. D'autre part, cependant, l'attitude des étudiants est tout aussi importante. Il s'est avéré utile, pour parvenir à une instruction, un accompagnement et une réflexion actives, de se mettre d'accord, dès le début du stage, sur des **dates** fixes et continues lors desquelles le ou la personne responsable et l'étudiant puissent mener à bien des **réflexions** pertinentes.

Tout particulièrement, les étudiants sont censés :

- ➞ prendre conscience de leurs propres attentes et idées concernant le déroulement de leur stage ;
- ➞ concrétiser les critères et les questions concernant l'évaluation des expériences pratiques ;
- ➞ recueillir les informations et formuler les questions requises en vue des éléments structurels des champs d'action en matière du travail social (situation de vie et terrains problématiques des destinataires respectifs, conceptions et méthodes dans le domaine d'activité spécifique, conditions-cadres en matière de la politique sociale et de l'organisation, structure organisationnelle interne de l'établissement) ;

- développer leur disposition à s'embarquer sur une institution spécialisée dans sa 'logique' spécifique ;
- être disposés à introduire des mentions critiques dans les entretiens de réflexion ;
- mettre en rapport les expériences faites en pratique avec les énonciations et hypothèses théoriques apprises pendant les études, et ceci d'une manière critique ;
- intégrer dans leurs réflexions la relation entre les aspects professionnels méthodiques et les aspects se rapportant au côté socio-politique du travail social ; et
- confronter les mises en valeur personnelles et la propre conception de l'individu humain aux expériences déjà faites dans le travail social à caractère spécifiquement institutionnel.

Si les étudiants commencent et accomplissent leur stage en prenant une pareille attitude et conscience sur l'importance du stage, les conditions seront bonnes tant pour leur instruction dans le domaine pratique comme pour les cours et séminaires d'accompagnement et d'évaluation qu'ils poursuivent à l'École supérieure des sciences appliquées.

Tous les étudiants qui prennent part à un semestre d'études à l'étranger sont tenus de s'approprier de bonnes compétences linguistiques et des connaissances culturelles sur le pays dans lequel ils entrent et voyagent.

3.2 Ce qui est attendu de l'organisation qui offre le stage

Les établissements où un travail social est réalisé et dans lequel un accompagnement professionnel permet de répondre au caractère de la formation professionnelle impliqué dans l'activité pratique sont les établissements qui seront tenus en compte pour la formation de la relève professionnelle.

Un **responsable d'accompagnement** qualifié sur le plan professionnel et assigné à l'étudiant individuel représente une condition élémentaire pour un bon déroulement de la formation professionnelle. Cet expert responsable de l'accompagnement devrait disposer d'une bonne expérience professionnelle et d'au moins deux ans d'activité professionnelle dans son domaine de compétence.

Pendant le semestre pratique intégré, la personne responsable de l'accompagnement pratique se met d'accord avec l'étudiant sur des sessions périodiques programmées donnant lieu à une réflexion commune. Une programmation temporelle fiable de telles sessions de réflexion démontre, entre autres, que l'organisation qui propose le stage perçoit et accepte les étudiants comme tels.

La base de l'activité des étudiants au sein du module pratique est un **programme de formation professionnelle** (voir en Annexe) négocié selon les besoins individuels et adapté tant aux attentes de l'organisation qui propose le stage, comme aux souhaits et objectifs d'étude de l'étudiant (voir en Annexe). Le programme de formation professionnelle sert à tenir en compte les idées et conceptions des étudiants, à les négocier avec l'expert responsable de l'accompagnement et à les ajuster sur les possibilités spécifiques des institutions. Le programme de formation professionnelle doit être établi dans les quatre semaines suivant le début du stage et doit être envoyé au coordinateur compétent à l'École supérieure de Münster.

L'établissement qui propose le stage est censé permettre aux étudiants de poursuivre des études exemplaires dans le cadre d'un contact de travail à établir avec des destinataires nécessitant un travail social, qui soit dans certaines limites axé sur leur propre responsabilité. Ceci signifie qu'un champ d'études soit mis à la disposition des étudiants qui évite de les surcharger, mais qui leur permette en même temps d'acquérir des expériences professionnelles pertinentes dans le travail social. L'accompagnement devrait en même temps encourager

l'action autonome de l'étudiant, tout en le protégeant contre la surcharge et reflétant les expériences qu'il a faites avec lui-même.

Pour un achèvement réussi du semestre pratique intégré, les étudiants nécessitent une évaluation de leur travail dans le séminaire, pour laquelle ils doivent écrire une étude scientifique à la fin du semestre. Cette étude doit être ou un rapport compréhensif structuré comportant une réflexion sur le travail pratique réalisé ou une présentation du séminaire qui doit être soumise en forme écrite dans le cadre du séminaire.

L'École supérieure des sciences appliquées de Münster reconnaîtra un semestre pratique intégré accompli à l'étranger lorsque :

- l'organisation qui propose le stage pratique a établi un plan de formation professionnelle en collaboration avec l'étudiant ;
- l'étudiant obtient à la fin du stage pratique un certificat de stage pratique accompli qui comporte des informations différenciées sur la période et l'étendue des études ; quelques informations concises sur l'organisation ; les tâches que l'étudiant a accomplies ; le nom et le diplôme professionnel de la personne responsable de l'accompagnement ; ainsi que des remarques finales portant p. ex. sur l'exécution des tâches, la personne etc. ;
- l'École supérieure des sciences appliquées sur place confirme et certifie à l'étudiant que celui-ci a accompli avec succès un séminaire de formation d'accompagnement qui comprenait au moins quatre leçons, et
- l'étudiant soumet un rapport écrit ou dans la langue locale ou en allemand concluant avec un résumé rédigé dans la langue locale.

3.3 Accompagnement du stage pratique par l'École supérieure des sciences appliquées

L'École supérieure des sciences appliquées de Münster adresse des demandes aux Ecoles supérieures à l'échelle internationale qui sont aptes à accompagner les étudiants. La tâche précise de l'École supérieure des sciences appliquées consiste à :

- préparer les étudiants à leur stage pratique ;
- les inciter à la réflexion au travers des séminaires de formation d'accompagnement et leur enseigner des connaissances complémentaires se rapportant à leur champ de travail.
- leur permettre, à la fin du stage, de faire une évaluation en vue de la conception ultérieure de leur filière d'études et du développement futur de leur rôle professionnel dans le travail social.

La participation aux séminaires est fonction des circonstances réelles sur place et devrait être orientée vers le système de l'École supérieure des sciences appliquées de Münster. En règle générale, les étudiants restent à l'École supérieure des sciences appliquées une fois par jour dans le cadre du stage pratique accompagné. Pendant le semestre pratique intégré, les étudiants poursuivent des cours à l'École supérieure pendant six heures en classe par semaine, dont quatre heures sont des sessions obligatoires. Les étudiants peuvent faire un libre choix pour deux heures de classe et évaluer ce qui est particulièrement important pour leur travail pratique quotidien dans la gamme de séminaires qui leur est proposée. Les **séminaires d'accompagnement** obligatoires remplissent des fonctions variées. Elles servent à analyser et assurer le suivi des expériences faites pendant le travail pratique, à enseigner les contenus théoriques et pratiques et à réfléchir sur leur rôle professionnel. En outre, ils sont ciblés sur l'enseignement complémentaire de connaissances et de capacités qui sont essentielles pour le champ de travail spécifique.

En outre, les étudiants rédigent, à la fin de leur stage, une **étude écrite** (un rapport final), qu'ils soumettent dans le séminaire. Cette étude doit comporter un rapport structuré et réfléchi sur le stage, et sa conception doit aussi être axée sur un sujet spécifique permettant l'analyse d'un cas particulier ou d'un projet.

4. Personnes à contacter à l'École supérieure des sciences appliquées

L'École supérieure des sciences appliquées de Münster reste toujours à votre disposition pour répondre aux questions et elle fournit des renseignements aux organisations étrangères et universités qui proposent des stages.

Les personnes à contacter sont les coordinateurs et coordinatrices du programme Erasmus :

- *Prof. Dr. phil. Kulkanti Barboza, barboza@fh-muenster.de (Inde), Dr. Wigbert Flock, flock@fh-muenster.de (Autriche, Espagne, Uruguay), Prof. Dr. Peter Hansbauer (Namibie, Norvège, Philippines), Prof. Dr. Irma Jansen, jansen@fh-muenster.de (Pologne, Suisse), Prof. Dr. Dirk Koob, koob@fh-muenster.de (Irlande du Nord)*
- *La Présidente du Comité international : Prof. Dr. Irma Jansen, 0251/8365801, Email: jansen@fh-muenster.de*

En vous remerciant cordialement pour votre collaboration sur la formation de nos étudiants, nous vous prions de croire, Messieurs, Mesdames, à l'expression de nos sentiments distingués.

(Prof. Dr. Irma Jansen)

Diese und andere Informationen finden Sie unter: hier noch Internetadresse einfügen!!

Stand Nov 2016

Annexe

Recommandations pour l'établissement d'un programme de formation professionnelle pendant le semestre pratique intégré

L'établissement commun d'un plan au début du stage pratique doit – comme expliqué ci-dessus – être noté par écrit dans un programme de formation professionnelle. Ce programme de formation professionnelle doit indiquer clairement de quelle manière le stagiaire sera rapproché de son domaine d'activité, d'une action professionnelle ainsi que d'une attitude de responsabilité professionnelle.

Le programme de formation professionnelle doit par conséquent prendre en compte les souhaits et les idées individuels des étudiants sur leurs études, incorporer une négociation de ces mêmes souhaits et idées avec l'expert responsable de l'accompagnement et prendre en considération les possibilités d'étude spécifiques proposées par l'institution. Le programme de formation professionnelle doit être envoyé au Dr. Flock dans les quatre semaines suivant le début du stage au plus tard.

Veillez formuler les objectifs d'apprentissage d'une manière si précise qu'ils puissent être vérifiés à la fin du stage pratique.

Recommandation de structuration pour le plan de formation professionnelle individuel :

1. Structures formelles du stage :

Veillez indiquer, sur **le papier à en-tête** de l'établissement :

- ☞ l'autorité responsable et l'endroit précis où la formation a lieu (où exactement l'étudiant est-il engagé ?)
- ☞ Nom et qualification de la personne responsable de l'accompagnement pratique
- ☞ Nom du stagiaire
- ☞ Durée du stage de ... à ...
- ☞ Horaires de travail, en indiquant p. ex. une activité à temps partiel ou à temps plein
- ☞ Signatures et cachets de l'établissement

2. Orientation professionnelle de l'institution en charge de la formation (1/2 page maxi.)

Veillez indiquer :

- ☞ les bases, finalités et tâches légales de l'institution
- ☞ l'incorporation dans un champ d'action ou de compétences du travail social
- ☞ les groupes de destinataires
- ☞ les méthodes et les formes de travail

3. Les éléments de fond contenus dans la formation professionnelle

Veillez indiquer :

- ☞ les tâches possibles, les priorités de travail et les champs d'apprentissage et d'étude du stagiaire
- ☞ les objectifs concrets de l'apprentissage et de l'étude, rapportés à la structure temporelle du stage
- ☞ les formes de l'apprentissage et de l'étude, p. ex. grâce aux auditions et visites en classe, à l'observation, à l'accomplissement de certaines tâches et activités, à la participation aux séances de test et de supervision
- ☞ les formes et les contenus de l'accompagnement